



Travailler avec AMBROISE AVOCAT

Une prise en charge stratégique, sur-mesure et humaine

Choisir un avocat, ce n'est pas seulement choisir une compétence juridique.

C'est aussi choisir une manière de travailler, un niveau d'implication et une relation de confiance.

Chez **AMBROISE AVOCAT**, nous accompagnons les dirigeants dans leurs décisions juridiques, fiscales et patrimoniales avec une méthode exigeante, structurée et profondément humaine.

Notre objectif est de vous permettre de comprendre les enjeux, d'anticiper les risques et de prendre vos décisions avec une vision claire de leurs conséquences.

Nous comprenons la réalité des dirigeants

Nous sommes nous-mêmes **chefs d'entreprise**.

Nous connaissons les responsabilités qui pèsent sur un dirigeant, les décisions qu'il doit prendre, les contraintes de temps, les enjeux financiers et le besoin d'avancer avec des réponses claires.

Cette réalité influence directement notre manière de vous accompagner.

Nous ne nous limitons pas à répondre à une question juridique isolée.

Nous cherchons à comprendre votre entreprise, votre patrimoine, vos objectifs et la trajectoire dans laquelle s'inscrit votre projet.

▪ Une expertise juridique et fiscale intégrée

Notre cabinet est spécialisé en droit fiscal et dispose de **plus de vingt ans d'expérience** en matière de structuration juridique et fiscale, de cession d'entreprise et d'accompagnement des dirigeants.

Chaque décision est analysée sous plusieurs angles :

- juridique ;
- fiscal ;
- économique et financier ;
- patrimonial.

Cette approche globale nous permet d'identifier les conséquences d'un choix au-delà de l'opération immédiate.

Une solution peut être juridiquement valable sans être adaptée à votre situation.

Notre rôle est de vérifier qu'elle répond réellement à vos objectifs et qu'elle reste cohérente avec votre stratégie à long terme.

Nous ne nous contentons pas de mettre en œuvre une solution déjà envisagée.

Nous analysons, nous questionnons, nous sécurisons et nous anticipons.

Lorsque nous identifions un risque, nous vous l'expliquons et nous construisons :

- soit une solution permettant de l'éviter ou de le réduire ;
- soit une grille de lecture et un mode d'emploi permettant de le gérer s'il venait à se réaliser.

Lorsque l'opération envisagée ne nous paraît pas suffisamment pertinente, sécurisée ou adaptée à vos objectifs, nous vous le disons clairement.

Notre ADN : pas de basique, pas de low cost, pas d'automatismes.

Chaque dossier appelle une réflexion spécifique et une solution adaptée à la réalité du dirigeant que nous accompagnons.

▪ **Un véritable travail d'équipe**

Nous travaillons **main dans la main avec vous**.

Nous échangeons également avec les autres professionnels qui vous accompagnent : expert-comptable, notaire, conseil en gestion de patrimoine, banque ou tout autre intervenant concerné par votre projet.

Ce travail collectif permet de confronter les analyses, de mieux anticiper les conséquences des décisions prises et d'éviter que chaque professionnel intervienne de manière isolée.

Nous aimons travailler ainsi.

Nous y croyons et **nous ne savons pas travailler autrement.**

Un cadre clair dès le départ

Une mission juridique ou fiscale peut rapidement devenir difficile à suivre lorsque les étapes, les responsabilités et les délais ne sont pas clairement définis.

C'est pourquoi nous posons un cadre précis dès le commencement de notre intervention :

- les objectifs de la mission ;
- les différentes étapes de travail ;
- le rôle de chaque intervenant ;
- les informations et documents nécessaires ;
- le calendrier prévisionnel ;
- les modalités de facturation.

Vous savez ce qui va être réalisé, dans quel ordre et selon quelles modalités. **La clarté crée la sérénité.**

Une facturation transparente

Les honoraires sont présentés et expliqués avant le début de la mission.

Selon la nature de l'intervention, nous proposons un prix déterminé à l'avance, une fourchette maîtrisée ou des modalités de facturation clairement définies.

Lorsqu'une évolution du dossier nécessite des travaux qui n'étaient pas prévus dans la mission initiale, nous vous en informons avant leur réalisation.

Notre objectif est simple : **vous permettre de connaître et de maîtriser l'investissement nécessaire à votre accompagnement.**

Une communication simple et organisée

Nous veillons à ce que vous disposiez d'une vision lisible de l'avancement de votre dossier.

La mission est découpée en étapes clairement identifiées.

Lorsque la nature du projet le nécessite, un rétroplanning est établi et mis à jour au fil de l'avancement.

Nous prenons le temps de vous expliquer les documents, les décisions à prendre et les conséquences des différentes options.

Vous restez maître de vos choix. **Notre rôle est de vous donner les bonnes clés pour les exercer en connaissance de cause.**

Une relation fondée sur la confiance

La qualité de notre travail repose aussi sur la qualité des échanges avec nos clients. Nous avons besoin de disposer d'informations complètes, sincères et transmises dans les délais convenus. Nous avons également besoin de connaître vos véritables objectifs, vos contraintes et les échéances qui comptent pour vous.

En retour, nous nous engageons à vous parler avec franchise, à vous alerter lorsqu'un projet nous paraît risqué et à vous expliquer les raisons de nos recommandations.

Nous avançons ensemble, avec **transparence et confiance**.

Notre manière de vous accompagner

Nous vous proposons un accompagnement :

- **humain ;**
- structuré ;
- transparent ;
- **exigeant ;**
- **stratégique ;**
- adapté aux enjeux réels d'un dirigeant.

Nous sécurisons, nous anticipons et nous expliquons.

Vous décidez avec une vision claire des enjeux, des risques et des opportunités liés à votre projet.

Vous souhaitez nous présenter votre situation ?

Découvrez notre parcours « structuration juridique et fiscale »
ou identifiez directement l'expertise correspondant à votre besoin.